

A stone house with a patio and a swimming pool cover in the foreground. The patio has a green umbrella, wooden tables, and a metal table. The pool cover is made of stone and has a glass panel with the brand name 'ELEVATE' and 'FOND MOBILE' on it.

OPTER POUR UNE PISCINE SANS RISQUES

La sécurité pour piscine

ELEVATE
FOND MOBILE

Sommaire

La sécurité pour piscine	1
Introduction	3
L'expertise ELEVATE	3
Quelles sont les réglementations en vigueur ?	4
L'alarme pour piscine, un dispositif parmi d'autres !	6
La barrière de protection piscine	11
L'abri de piscine, l'un des meilleurs moyens de protection	13
La couverture de sécurité pour piscine, le système de protection le plus efficace !	16
Le fond mobile de piscine	19
Le fond mobile : LE dispositif idéal pour sécuriser sa piscine	21



Introduction

Une des plus grandes craintes des propriétaires de piscine concerne le risque **d'accidents domestiques**. Pour faire face à cela, la réglementation en vigueur implique de sécuriser son bassin avec les équipements adaptés. Il est essentiel de se protéger contre ce type d'accident pour profiter de sa piscine sereinement et ne pas être susceptible de recevoir une amende.

L'expertise ELEVATE

ELEVATE est une entreprise spécialisée dans **la conception, fabrication et production de fond mobile pour piscines**. Avec ses différents bureaux d'études experts en mécanique, électronique et électrotechnique, ELEVATE rend **le fond mobile et ses avantages accessibles à tous**.





Quelles sont les réglementations en vigueur ?

Les dispositifs de sécurité pour piscine doivent **résister au poids d'un adulte** de 100 kg et doivent empêcher l'immersion d'un enfant de moins de 5 ans. Ils ne doivent pas comporter d'éléments qui peuvent blesser un enfant et répondre à la **norme NF P90-308**.

Il faut néanmoins rappeler que toutes les bâches pour piscine ne peuvent être considérées comme des couvertures de sécurité. C'est le cas des bâches à bulles dont la souplesse ne peut empêcher la noyade.

Pour le volet roulant, la réglementation fixe que le dispositif **ne doit pas être accessible par un enfant** et pour cela, sa hauteur ne doit pas être inférieure à 1m60 ou son ouverture doit nécessiter deux actions conjointes, la seconde étape devant être indépendante de la première, laquelle est réalisée et maintenue. En outre, la commande d'ouverture/fermeture doit être **placée près de la piscine afin d'avoir une visibilité totale de celle-ci**. L'idée étant d'éliminer tout risque qu'une personne puisse pénétrer dans le bassin lors de la fermeture du volet sans être vue. Le volet doit, pour une protection efficace, **être attaché par des sangles ou des boucles**, ce qui dans la pratique n'est quasiment jamais fait. En cas de non-respect de cette réglementation, le propriétaire de la piscine encourt **45 000 euros d'amende**.

Les propriétaires de piscines privées dont le bassin est "complètement ou partiellement enterré" sont dans **l'obligation d'équiper leur piscine d'un dispositif de sécurité** qui vise à prévenir les risques d'accident ou de noyade (des jeunes enfants majoritairement).

Il existe aujourd'hui quatre systèmes homologués de sécurité :

- Les barrières de protection pour piscine (norme NF P90-306)
- Les couvertures de sécurité (norme NF P90-308)
- Les systèmes d'alarme (norme NF P90-307)
- Les abris, vérandas et autres structures légères (norme NF P90-309)

En cas de non-respect de la réglementation, le propriétaire s'expose à une amende pouvant aller **jusqu'à 45 000 euros**. S'il est obligatoire d'installer au moins un de ces dispositifs, cela ne dispense en aucun cas d'une surveillance.





**L'alarme pour piscine, un
dispositif parmi d'autres !**



Les propriétaires de piscines privées doivent s'assurer de la **sécurité des usagers du bassin**, notamment les jeunes enfants qui sont très exposés **aux risques de noyade**. Il est donc de leur devoir de mettre en place un dispositif de **sécurité fiable**, responsabilité renforcée par **la loi de janvier 2003** qui stipule que le dispositif **est obligatoire**.

Il existe plusieurs lois et normes qui engagent les propriétaires de piscines privées à procéder à **la sécurisation de leur bassin** en choisissant parmi quatre dispositifs homologués, dont **l'alarme de piscine**. Les types de piscines concernées par cette loi sont **les piscines enterrées et semi-enterrées**. Des sanctions importantes sont appliquées à ceux qui ne se conforment pas à la loi, car en cas d'absence de dispositif de sécurité, le propriétaire de la piscine privée s'expose à une **amende de 45 000 euros**.

Comment installer une alarme de piscine ?

L'un des arguments en faveur de l'alarme pour piscine est qu'elle est **facile d'installation**. Il suffit de se conformer aux instructions fournies dans **la note technique** détaillant les caractéristiques du produit, ses conditions de fonctionnement et d'entretien ainsi que les mesures de prévention et de recommandations qui permettent de diminuer **le risque de noyade**. Ce document est fourni par le vendeur au cours de l'achat du dispositif qui peut donc **s'installer soi-même**. Néanmoins, il est également possible de le **faire installer par un prestataire qualifié**.

Quelles sont les différents types d'alarme sonore et leurs caractéristiques ?

L'alarme pour piscine est encadrée par la **norme NF P90-307** édictée par l'Association française de normalisation (Afnor). Il existe deux principaux types d'alarme sonore pour piscine :

L'alarme par immersion

Il s'agit d'un dispositif qui **informe de la chute d'une personne** dans l'eau. L'alarme par immersion utilise une sonde qui est en contact avec l'eau et qui analyse les ondes en ondulations de manière permanente. Son déclenchement **est automatique dès qu'un mouvement est enregistré.**

Il est important de faire remarquer que ce dispositif est en mesure de **différencier les ondes « parasites »**, c'est-à-dire celles qui sont provoquées par le vent ou autre intempérie de celles qui sont provoquées **par la chute ou l'immersion d'un corps dans le bassin.**

L'alarme périmétrique

Il s'agit d'un dispositif qui se déclenche dès **qu'un enfant s'approche de la piscine.** Il fonctionne grâce à des bornes infrarouges qui sont situées en dehors de la piscine. Ces dernières délimitent un **périmètre de sécurité** autour du bassin et lorsque ce dernier est franchi par un enfant, **l'alarme émet un signal sonore.** Le dispositif avertit donc avant qu'une chute n'ait lieu, laissant **une marge de temps pour intervenir avant que la personne ne tombe dans l'eau.**





Quelles sont les avantages de l'alarme pour piscine ?

L'alarme pour piscine est un moyen rapide et facile de **sécuriser une piscine**. Il a également l'avantage de la discrétion : contrairement à la barrière de sécurité par exemple, elle ne nécessite **pas beaucoup d'espace** autour de la piscine pour être installée. Elle s'adapte aussi à **tous les types et toutes les formes de bassin**, ce qui n'est pas le cas de certaines couvertures pour piscine.

L'alarme de piscine est **facile à entretenir et à installer**. Il n'y a pas de manipulations à faire avant de se baigner. En outre, elle convient aux personnes qui ont **un petit budget**, les modèles les plus basiques se vendent à partir **d'une centaine d'euros**.

Les inconvénients de l'alarme pour piscine

Si l'alarme présente des avantages et est officiellement reconnue comme système de sécurité, elle présente toutefois **des inconvénients** et n'est pas à notre sens **un vrai système de sécurité**. Elle n'empêche pas d'accéder au plan d'eau et lorsqu'elle sonne, il faut qu'une personne soit située assez près afin de **pouvoir réagir rapidement**.

De plus, il arrive très fréquemment que l'alarme se déclenche **sans qu'il n'y ait réellement de danger**, à cause du vent ou du passage d'animaux dans le périmètre de sécurité par exemple. De fait, très souvent, les alarmes **sont désactivées**. Et donc la sécurité n'est plus assurée. En réalité, l'alarme est plutôt à utiliser en complément d'un autre **dispositif de sécurité**.

Une alarme de piscine doit répondre à **la norme NF P90-306**. Pour ce faire, le dispositif doit **être actif 24h/24 et ne pas pouvoir être désactivé par un enfant de moins cinq ans**.





**La barrière de protection pour
piscine**



La barrière de protection (ou clôture de piscine), système **de moins en moins utilisé à l'heure d'aujourd'hui**, sert à rendre le bassin inaccessible. Encadrée par la norme **NF P90-306**, elle doit être installée autour de la piscine (avec une marge à l'intérieur) et sa hauteur ne doit pas être inférieure à 1,10 mètres afin qu'un enfant **ne puisse ni l'enjamber, ni passer par-dessous**. Son portillon se doit **d'être sécurisé** et doit s'ouvrir vers l'extérieur s'il est pivotant. Un jeune enfant (de moins de 5 ans) ne doit pas **pouvoir se servir du système de déverrouillage**.

Les avantages de la barrière de protection pour piscine

Ce dispositif peut être utilisé sur **toutes les formes et types de piscine** (hors-sol, intérieure, extérieure...). La barrière de sécurité constitue un **dispositif efficace** pour bloquer l'accès à la piscine. Les modèles les plus basiques ont **un rapport qualité prix assez intéressant**, mais il est également possible de faire personnaliser la clôture selon des besoins spécifiques.

Les inconvénients de la barrière de protection pour piscine

Les inconvénients de la barrière de sécurité résident dans le fait qu'il s'agit **d'un dispositif imposant, pas très esthétique** (à moins d'y consacrer un budget important) et qui **demande une vigilance humaine** puisque pour assurer la sécurité, il faut bien penser à "fermer". Par ailleurs, **tous les terrains ne s'y prêtent pas**. À noter qu'il existe des barrières "souples" ou en "dur" : la première solution n'est pas très fiable, la seconde l'est plus, **mais son prix est bien plus élevé**.

**L'abri de piscine, l'un
des meilleurs moyens de
protection !**



L'abri de piscine est un type de couverture plutôt **populaire** qui permet de **sécuriser sa piscine et d'assurer un confort de baignade en toute saison**. Il s'agit d'une structure qui sert à recouvrir la piscine. Il peut être en verre, en PVC, en polycarbonate ou encore en aluminium. Ce système de protection est encadré par **la norme NF P 90-309** qui stipule que l'abri doit être en mesure de supporter 45 kg/m² et des vents de 100km/h.

Les différents types d'abri de piscine

On peut trouver sur le marché **cinq types d'abri** de piscine :

- **L'abri plat ou abri bas**, qui est sans doute le modèle le plus basique ;
- **L'abri amovible** qui est plus technique et qui peut être utilisé pendant la baignade ;
- **L'abri télescopique** qui séduit par sa polyvalence ;
- **L'abri mi-haut ou haut** qui permet de profiter du bassin en toute saison;
- **Le kit abri** de piscine que l'on peut installer soi-même.





Les avantages de l'abri de piscine

L'abri de piscine est un équipement **facile à manier** (pour un adulte) : son système de coulissement permet de l'ouvrir et de le fermer aisément. À noter que pour installer un abri de piscine haut, il est nécessaire d'obtenir **un permis de construire**.

Aujourd'hui, on peut trouver sur le marché un large choix d'abris de piscine de toutes les tailles et de toutes les formes, idéal pour **conserver l'esthétique du bassin** et **préserver l'harmonie du paysage tout autour**.

L'abri de piscine présente encore d'autre avantage considérable, notamment en ce qui concerne **la qualité et la température de l'eau**. La composition de la structure permet en effet d'obtenir un effet de serre qui va **réchauffer l'eau** (ou du moins la maintenir) et protéger des pollutions extérieures (fleurs, poussières, insectes...).

Dans certaines régions, il sera même possible de profiter du bassin pendant l'hiver.

Les inconvénients de l'abri de piscine

S'il y a peu d'espace autour du bassin, l'abri de piscine peut être **difficile à installer**, car il est plus massif et encombrant par rapport au volet roulant. Il faudra aussi être vigilant quant à l'humidité, car cela peut **détériorer la structure**. De plus, pour avoir un abri de piscine "esthétique", il faudra forcément **y mettre le prix !** Côté entretien, il est nécessaire de le faire régulièrement afin de prolonger **sa durée de vie**.



La couverture de sécurité pour piscine, le système de protection le plus efficace



La couverture de piscine est un système de sécurité qui répond **aux normes en vigueur** (NF P90-308). Cette appellation comprend différents dispositifs : bâche, rideau de piscine, volet roulant, fond mobile... mais il faut faire attention, car toutes les couvertures **ne peuvent être qualifiées de “couvertures de sécurité”** (la bâche à bulles par exemple..).

Les avantages de la couverture de sécurité pour piscine

La couverture de sécurité offre **une des meilleures protections** pour les enfants afin d'éviter **les risques de noyade**. Elle combine **les avantages d'un système de sécurité** avec la **protection contre la pollution** externe et les intempéries. La couverture de sécurité permet de “faire des économies”, car **elle limite l'évaporation de l'eau**.

À cela s'ajoute **le confort**, la couverture permettant à l'eau de conserver **une température propice à la baignade**. Ce système est discret et esthétique, car la couverture permet de rendre le plan d'eau totalement inaccessible **sans être encombrant**. Les modèles comme le fond mobile représentent à l'heure d'aujourd'hui **l'un des systèmes les plus efficaces** pour assurer **la sécurité** et offrent une multitude d'autres avantages... **sans présenter de grands inconvénients**.



Les inconvénients de la couverture de sécurité pour piscine

Chaque type de couverture possède **ses propres avantages et inconvénients**. D'une manière générale, les systèmes manuels sont **très difficiles à manier** et ne conviennent pas non plus aux piscines non-conventionnelles, c'est-à-dire **avec des formes libres**.

En termes de prix, ce sont aussi des dispositifs **plus onéreux**. Il convient plutôt de privilégier les systèmes motorisés comme **le fond mobile** qui convient à la plupart des piscines, contrairement aux couvertures basiques qui ne s'adaptent **qu'aux bassins ayant une forme et une taille classiques**.





Le fond mobile de piscine

Le fond mobile pour piscine n'est pas seulement un gadget, il est aussi le meilleur dispositif de sécurité, car quand le plancher est totalement remonté, **la piscine est cachée**. Cela permet de **sécuriser le bassin** et de **diminuer les risques de chutes accidentelles dans le bassin**. C'est un argument très important pour les piscines familiales, quand certains des usagers sont des jeunes enfants, mais aussi pour les personnes à mobilité réduite.

De plus, il est toujours recommandé **d'avoir deux systèmes de sécurité**, mais en raison d'un manque de budget ou pour des raisons esthétiques également, la plupart des propriétaires de piscine **n'en ont qu'un**. Le fond mobile est une solution **particulièrement indiquée**, car il offre un bon compromis: il permet de **faire l'impasse sur la couverture et la barrière de protection pour empêcher d'accéder au bassin sans surveillance**.

Le fond mobile pour piscine possède donc de **nombreux avantages**. Il s'agit d'une couverture :

- Protégeant la piscine des **intempéries et des différentes pollutions** ;
- L'évaporation de l'eau est **limitée et garde sa température plus longtemps**, ce qui permet de prolonger la saison de baignade au maximum ;
- L'eau est totalement inaccessible une fois que le fond est relevé, ce qui est avantageux s'il y a **des enfants aux alentours** ;
- Le système est **facile à utiliser** et l'ouverture et la fermeture se font sans efforts.
- Le fond mobile pour piscine peut être installé au moment de la construction de la piscine ou dans le cadre de travaux de rénovation. Il permet de **bénéficier d'un espace de vie à part entière** tout en profitant de **la présence d'une piscine** toute l'année.

Les dispositifs de sécurité sont des **équipements obligatoires** et nécessaires pour **limiter les risques** de noyade des jeunes enfants. Néanmoins, même quand ils sont mis en place, **la vigilance humaine** ne doit jamais être relâchée et reste le meilleur moyen d'assurer **la sécurité des usagers de la piscine**. Pour allier confort, protection et praticité, la meilleure alternative **reste le fond mobile** qui offre une sécurité optimale.

La loi prévoit **des normes de réglementation** très strictes pour les piscines enterrées. Ci-dessous les normes qui s'appliquent spécifiquement aux couvertures de sécurité qui est un dispositif idéal pour **sécuriser sa piscine**. Les types de piscines concernées par la réglementation pour les couvertures de sécurité.

Pour réduire **les accidents liés aux piscines**, notamment **les noyades dont les enfants sont victimes**, la loi impose les réglementations strictes en termes de sécurité des piscines depuis le 06 janvier 2003. Toutes les piscines privées dont le bassin est immergé de manière totale ou partielle sont concernées par cette loi tandis que les piscines posées sur le sol, hors-sol, gonflables et démontables ne le sont pas.



Conclusion

En respectant **les normes citées** dans cette brochure, vous allez **limiter les risques de noyade**. La solution optimale en termes de sécurité se nomme **le fond mobile**. Si vous souhaitez bénéficier d'un devis sur-mesure pour vous procurer votre fond mobile, n'hésitez pas à **prendre contact avec ELEVATE, fabricant de fond mobile**.

